

Paris, le 2 décembre 2016

N°19-16

**PROJET D'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT VOLONTAIRE DE PIEP SUR  
MAUREL & PROM (L'OFFRE)  
Recommandation favorable du Conseil d'administration de Maurel & Prom**

A la suite de l'obtention de l'autorisation requise au titre du contrôle des concentrations en Tanzanie le 28 novembre 2016, le Conseil d'administration de Maurel & Prom, réuni le 2 décembre 2016, connaissance prise des termes de l'Offre de PIEP, des motifs et des intentions de l'initiateur et des éléments indiqués dans le projet de note d'information de l'initiateur et du rapport de l'expert indépendant, après en avoir délibéré et sur recommandation du Comité des administrateurs indépendants, a estimé que l'Offre est dans l'intérêt de la Société, de ses actionnaires et de ses porteurs d'ORNANE ainsi que de ses salariés et a donc décidé d'approuver, à l'unanimité des membres participant au vote de la délibération, l'Offre telle que décrite dans le projet de note d'information de l'initiateur et de recommander aux actionnaires et aux porteurs d'ORNANE d'apporter leurs titres à l'Offre.

Il est à cet égard en tant que de besoin rappelé que :

- le Conseil d'administration de Maurel & Prom, lors de sa réunion du 24 août 2016, a mandaté le cabinet Ledouble en qualité d'expert indépendant et a décidé de mettre en place un Comité d'administrateurs indépendants conformément aux meilleures pratiques de gouvernance ainsi qu'à la recommandation de l'Autorité des marchés financiers (AMF) n°2006-15. Ce Comité comprend tous les administrateurs indépendants de Maurel & Prom (soit sept administrateurs sur un nombre total de neuf administrateurs) ;
- le 25 août 2016, Pertamina et Pacifico ont annoncé l'acquisition par PT Pertamina Internasional Eksplorasi dan Produksi (PIEP), filiale de Pertamina, des 47 916 026 actions détenues par Pacifico et représentant 24,53 % du capital de Maurel & Prom, pour un prix de 4,20 euros par action, assorti d'un complément de prix égal à 0,50 euro par action payable si, entre le 1<sup>er</sup> janvier 2017 (inclus) et le 31 décembre 2017 (inclus), le prix du Brent est supérieur à 65 USD durant l'ensemble des jours de cotation sur une période de 90 jours calendaires consécutifs ;
- par communiqué du 25 août 2016, PIEP s'est engagée, sous réserve de l'émission préalable d'un avis motivé favorable du Conseil d'administration de Maurel & Prom après obtention du rapport d'un expert indépendant, à déposer un projet d'Offre auprès de l'AMF à un prix (i) par action égal à celui payé à Pacifico dans le cadre de l'acquisition susvisée et (ii) par ORNANE 2019 et ORNANE 2021 égal à leur valeur nominale plus intérêts courus ;
- par communiqué du 3 novembre 2016, PIEP a confirmé son intention de déposer le projet d'Offre selon les termes et conditions annoncés dans le communiqué du 25 août 2016 et a indiqué que le calendrier de l'opération était en cours de finalisation dans l'attente de l'autorisation requise au titre du contrôle des concentrations en Tanzanie.

Enfin, Maurel & Prom indique que le contrat de liquidité a été suspendu ce jour et ce pour toute la durée de l'Offre.



---

Plus d'informations : [www.maureletprom.fr](http://www.maureletprom.fr)

MAUREL & PROM

Tel : 01 53 83 16 00

Relations presse, actionnaires et investisseurs

Tel : 01 53 83 16 45

[ir@maureletprom.fr](mailto:ir@maureletprom.fr)

Maurel & Prom est coté sur Euronext Paris  
CAC® mid 60 - SBF120® - CAC® Mid & Small - CAC® All-Tradable - CAC® All-Share – CAC PME – EnterNext® PEA-PME 150  
Isin **FR0000051070** / Bloomberg **MAU.FP** / Reuters **MAUP.PA**